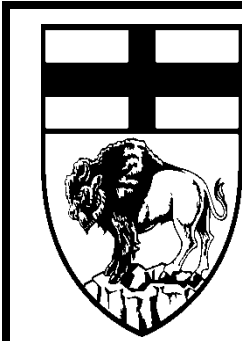


Jeudi 3 mars 2022



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

N° 17

ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé/The Regional Health Authorities Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 203) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 204) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre les restrictions liées à la COVID-19/The Protest Buffer Zone Act (COVID-19 Restrictions)*

M. ISLEIFSON

(N° 205) — *Loi sur le Mois du patrimoine philippin/The Filipino Heritage Month Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M^{me} LAMOUREUX

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

M^{me} MORLEY-LECOMTE

(N^o 209) — *Loi sur la Semaine des marchés fermiers/The Farmers' Markets Week Act*

M. MALOWAY

(N^o 214) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (droit de réparer les produits électroniques)/The Consumer Protection Amendment Act (Right to Repair)*

M. MALOWAY

(N^o 215) — *Loi sur les récupérateurs de ferraille/The Scrap Metal Recyclers Act*

M. MALOWAY

(N^o 216) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les machines et le matériel agricoles (droit de réparer des véhicules et d'autre matériel)/The Consumer Protection Amendment and Farm Machinery and Equipment Amendment Act (Right to Repair — Vehicles and Other Equipment)*

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N^o 217) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. BUSHIE

(N^o 200) — *Loi désignant la Journée du chandail orange à titre de jour férié (modification de diverses lois)/The Orange Shirt Day Statutory Holiday Act (Various Acts Amended)*

(M. TEITSMA — 2 min.)

M. KINEW

(N^o 202) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

(M. TEITSMA — 2 min.)

PROPOSITIONS

M. WASYLIW — Manifestation de solidarité envers l'Ukraine au moyen de la condamnation de l'invasion illégale de ce pays par la Russie

2. Attendu :

qu'une relation profonde lie le Manitoba à l'Ukraine depuis longtemps et que les premiers colons ukrainiens et les arrivants plus récents ont contribué à façonner notre grande province;

que plus de 180 000 Ukrainiens manitobains vivent actuellement dans la province et que cette relation continue ne cesse de renforcer et d'enrichir la culture et l'économie manitobaines;

que les forces russes ont envahi l'Ukraine par voie terrestre, aérienne et maritime tout en lançant des missiles sur des villes ukrainiennes et en y menant des frappes aériennes;

que les Ukrainiens tentent de fuir leur pays, car ils craignent pour leur sécurité;

que l'invasion agressive et les attaques de la Russie violent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, mettent en péril la stabilité de la région entière et mettent la vie d'innombrables innocents en danger;

que l'invasion russe pourrait devenir le plus important conflit militaire à avoir lieu en sol européen depuis les dernières décennies, entraîner le décès de dizaines de milliers de civils, provoquer une crise de réfugiés en Europe et nuire à l'économie mondiale;

que lors de la dernière agression russe subie par l'Ukraine en 2014, la Crimée et Sébastopol ont été occupés illégalement et l'agression s'est conclue par l'annexion de la Crimée, le décès de plus de 14 000 personnes, dont de nombreux civils, et le déplacement de plus de 1,5 million de personnes à l'intérieur du pays;

que jusqu'à présent, le gouvernement fédéral a imposé des sanctions, déployé du personnel des Forces armées canadiennes, accordé des prêts et du financement afin d'offrir une aide sur le terrain pour les besoins humanitaires, les initiatives de paix et de sécurité, la résilience économique et le soutien technique;

qu'il est nécessaire de désamorcer le conflit à l'aide de mesures diplomatiques plus vigoureuses et de fournir de l'aide humanitaire ainsi que de meilleures possibilités de déplacement aux Ukrainiens qui cherchent à venir au Canada en levant les exigences en matière de visa et en aidant les réfugiés à s'établir au Manitoba;

qu'il est impératif de défendre la souveraineté de l'Ukraine et de veiller à ce que la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit soient pleinement respectés en Ukraine;

que les Manitobains veulent que les institutions démocratiques et les droits de la personne soient respectés en Ukraine et partout dans le monde,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba condamne l'invasion agressive et illégale de l'Ukraine par la Russie en soutenant l'application de sanctions contre la Russie et en demandant au gouvernement fédéral de prendre tous les moyens possibles pour aider l'Ukraine à conserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance et pour porter secours aux personnes en quête de sécurité.

M^{me} MORLEY-LECOMTE — Reconnaissance du rôle historique du Manitoba dans la participation des femmes à la vie politique

3. Attendu :

que le 8 mars est la Journée internationale des femmes;

que le Manitoba est la première province où les femmes ont obtenu le droit de vote;

que de nombreuses femmes autochtones ont appuyé le mouvement des suffragettes, mais ont été injustement privées des gains qui en ont découlé;

que Mary Two-Axe Earley, une intrépide activiste, a lutté pour que les femmes autochtones puissent obtenir le droit de participer à la vie politique et a souligné les inégalités auxquelles ces femmes faisaient face;

que l'octroi du droit de vote aux femmes au Manitoba a été un jalon historique et le résultat du travail acharné de multiples personnes, notamment des « Célèbres cinq »;

que la Manitobaine Nellie McClung, l'une des dirigeantes des Célèbres cinq, s'est battue pour que les femmes obtiennent le droit de vote;

qu'en raison des changements survenus grâce aux Célèbres cinq, Edith McTavish Rogers a été la première femme à être élue députée à l'Assemblée législative du Manitoba en 1920;

que la Nellie McClung Foundation continue à promouvoir l'égalité des femmes dans la société;

que l'Assemblée législative vit actuellement un moment historique du fait qu'elle siège pour la première fois avec une femme assumant la charge de première ministre;

que bien qu'il soit facile de considérer comme normaux les droits et les privilèges durement acquis dont nous jouissons actuellement, il ne faut pas oublier le combat qui en a été à l'origine,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse les réalisations exceptionnelles et les efforts historiques accomplis par les femmes dans la vie politique manitobaine et célèbre l'explosion du plafond de verre qui en a résulté.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. U. ASAGWARA — Présentation d'une demande au gouvernement provincial visant le lancement immédiat d'une enquête sur sa réponse face à la pandémie
(M. GERRARD — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* JOHNSON

(N° 12) — *Loi sur la réorganisation de Peak of the Market/The Peak of the Market Reorganization Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

U. ASAGWARA

(N° 210) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmières (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*

M. SALA

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (référendum applicable à la privatisation des filiales)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Referendum Before Privatization of Subsidiary)*

U. ASAGWARA

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Amendment Act*

U. ASAGWARA

(N° 213) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

M. SALA

(N° 218) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M^{me} LATHLIN

(N° 219) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé en cas de fausse couche ou de mortinaissance)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Miscarriage or Stillbirth)*

M^{me} FONTAINE

(N° 220) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. KINEW

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (supervision des apprentis)/The Apprenticeship and Certification Amendment Act (Apprenticeship Supervision)*

M^{me} MARCELINO

(N° 222) — *Loi sur la transparence salariale/The Pay Transparency Act*

M. SMOOK

(N° 223) — *Loi sur le Mois du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Month Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

U. ASAGWARA
M^{me} FONTAINE
M. GERRARD
M. KINEW
M^{me} LATHLIN
M. LINDSEY
M. MALOWAY
M^{me} MARCELINO
M. MOSES
M^{me} NAYLOR
M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (amélioration du fonctionnement de l'unité d'enquête indépendante)/The Police Services Amendment Act (Enhancing Independent Investigation Unit Operations)*

(M. le *ministre* FRIESEN – illimité)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* HELWER

(N° 2) — *Loi abrogeant la Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Repeal Act*

M. le *ministre* LAGIMODIERE

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur la réconciliation/The Path to Reconciliation Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour d'appel et la Loi sur la Cour provinciale/The Court of Appeal Amendment and Provincial Court Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 9) — *Loi sur la ferraille/The Scrap Metal Act*

M^{me} la *ministre* GORDON

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie, la Loi sur les pharmacies et diverses lois visant des corporations/An Act respecting Amendments to The Health Services Insurance Act, The Pharmaceutical Act and Various Corporate Statutes*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel des services sociaux/The Social Services Appeal Board Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules, le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Drivers and Vehicles Amendment, Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*
